

CONSEIL DE FACULTE

Procès-verbal de la séance du 15 octobre 2018

Ordre du jour :

1. Informations du Doyen
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 10/09/2018
3. Capacités d'accueil filières DROIT et AES
4. Convention Lexis Nexis (Cyberjustice)
5. Point IEJ (à la demande de la direction)
6. Bourses de mobilité IDEX-UFA
7. Demandes de subvention de l'Association des Juristes Internationalistes de Strasbourg (AJIS) :
 - Concours JESSUP
 - Concours ROUSSEAU
 - Concours WILLEM C. VIS INTERNATIONAL COMMERCIAL ARBITRATION MOOT
8. Divers

Etaient présents :

Membres de droit et invités :

Mme Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU, Doyen de la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion
Daniel AEBY, représentant de la CCI Alsace Eurométropole
M. Bruno TRESCHER, Vice-doyen filière AES
Mme Sylvie LACAULE, représentant Mme Martine GEMMERLE, Directrice du SBU
Mme Elsa DONGOIS, Responsable administrative

Membres élus :

Collège A

Mme Aude BOUVERESSE, Mme Peggy DUCOULOMBIER, M. Christophe GODLEWSKI, Mme Catherine HAGUENAU-MOIZARD, Mme Caroline KLEINER, Mme Jocelyne LEBLOIS-HAPPE, M. Etienne MULLER

Collège B

Mme Catherine BIERENT, M. Arnaud DURANTHON, M. Nicolas GILLET, Mme Céline PAUTHIER, Mme Christel SIMLER, M. Salim ZEIBAK

Collège des BIATSS

Mme Astrid HATT, M. Nicolas KELLER

Collège des Etudiants

AED/Club AES :

Mme Dorine GERMAIN, Mme Lina BELHAJ SAIF, M. Anthony CARDINAUX

MédiaDroit :

Mme Hortense KROPP, M. Raphaël LAURAIN, Mme Sonia HOUAMDI

UNI :

M. Jean-Philippe JUNG

Personnalités extérieures :

M. Yvan JEANNERET, représentant de l'Ordre des Experts comptables,

M. Cédric LUTZ-SORG, représentant de M. Christophe DARBOIS, Bâtonnier de l'Ordre des avocats,

Mme Antonia CALDEROLI-LOTZ, représentante de M. Daniel SCHEID, représentant de la chambre départementale des notaires du Bas-Rhin,

M. Hervé THOMAS, représentant de la Chambre départementale des huissiers du Bas-Rhin

Mme Caroline SURMAVA, représentante de M. Thierry GHERA, Président du Tribunal de Grande Instance de Strasbourg.

Avaient donné procuration :

Membres élus :

Collège A

M. François DUQUESNE à M. Etienne MULLER

M. Raphaël ECKERT à Mme Caroline KLEINER

Collège B

M. Patrice HILT à Mme Christel SIMLER

Mme Delphine PORCHERON à Mme Christel SIMLER

M. Pierre SCHAEFFER à Mme Catherine HAGUENAU-MOIZARD

Collège des BIATSS

Collège des Etudiants

AED/Club AES :

M. Stéphane ROESZ à Mme Dorine GERMAIN

MédiaDroit :

Mme Salomé GSELL à M. Raphaël LAURAIN

Mme Emmanuelle TRAUZZOLA à M. Raphaël LAURAIN

Mme Louise JUNG à Mme Sonia HOUAMDI

UNI :

Personnalités extérieures

Mme Danièle MAZZEGA, Présidente du Tribunal administratif de Strasbourg à M. Le Bâtonnier Cédric LUTZ-SORG

Etaient excusés :

Membres de droit et invités :

Membres élus :

Personnalités extérieures :

Etaient absents :

Membres de droit et invités :

M. Emanuel CASTELLARIN, Directeur de la Fédération de recherche
Mme Bénédicte GIRARD, Vice-Doyen Licence Droit

Membres élus :

Collège A
Collège B

Collège des BIATSS :

Collège des étudiants :

Personnalités extérieures :

Mme Martine CALDEROLI-LOTZ, représentante du Conseil Régional d'Alsace
Représentant de l'Eurométropole de Strasbourg

Nombre de membres en exercice	40
Nombre de votants, présents ou représentés	38

Madame le Doyen, Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU, ouvre la séance à 10h04.
Elle énonce les procurations.

1. Informations du doyen

• Elections

Les élections des représentants des étudiants au Conseil d'Administration et à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire se dérouleront les mardi 27 et mercredi 28 novembre 2018 dans l'Aula

de la Faculté de droit pour les étudiants de la composante. Toutes les informations seront disponibles sur le site internet de la Faculté de droit.

Les élections partielles des représentants des personnels du collège B, secteur 1 Droit, Economie, Gestion de la Commission Recherche se tiendront le jeudi 6 décembre 2018 à l'Institut Lebel. Les informations seront diffusées aux électeurs concernés.

- Méthodologie

Les séances obligatoires de méthodologie pour les Oui-si ont été programmées les 27 septembre et 06 octobre derniers et ont été coordonnées par Mme OKYAY et M. PLACE. Les étudiants en Oui pouvaient s'y inscrire de façon facultative. Les étudiants ont été répartis dans sept groupes comprenant entre 15 et 20 personnes. Nous avons reçu des échos favorables des étudiants mais un bilan plus précis sera effectué ultérieurement.

En ce qui concerne le séminaire intensif de révision, M. GILLET, coordinateur, informe que la première séance a lieu cette semaine mais le nombre d'inscrits est légèrement plus faible que l'année dernière.

2. Adoption du procès-verbal

- En l'absence de demande de modification, le procès-verbal du 10/09/2018 a été adopté à l'unanimité.

3. Les capacités d'accueil

Madame le Doyen annonce que les capacités d'accueil sont en tous points identiques à celles de l'année dernière.

La capacité d'accueil de la mention Droit s'élève à 820 néo-bacheliers et 1200 places redoublants compris. La capacité d'accueil de la mention AES s'élève à 300 néo-bacheliers et 480 places redoublants compris.

Avec ces chiffres, une suite favorable a été donnée cette année à l'ensemble des étudiants concernés par Parcoursup en phase initiale.

- Les membres du Conseil de faculté se sont prononcés à l'unanimité en faveur des capacités d'accueil.

4. Convention Lexis Nexis

Madame le Doyen signale que cette convention entre Lexis Nexis et la Faculté de droit s'opère dans le cadre du master 2 Cyberjustice pour favoriser l'insertion professionnelle des étudiants. Ce partenariat leur permettra de pratiquer les logiciels qu'ils devront utiliser par la suite. Il est réalisé à titre gracieux entre les deux parties. M. Arnaud DURANTHON ajoute que Lexis Nexis est très avancé dans l'étude de l'intelligence artificielle et que plusieurs échanges ont eu lieu avant l'élaboration de la convention.

Madame Sylvie LACAULE, responsable du service des bibliothèques en droit, indique que les bibliothèques de l'Université sont en cours de renégociation avec Lexis Nexis pour le renouvellement du partenariat car la société a augmenté ses tarifs. Par ailleurs, la bibliothèque propose déjà de nombreuses formations en direction des étudiants juristes. Elle s'inquiète de voir le logo de Lexis Nexis apparaître sur les supports de la Faculté de droit.

Madame le Doyen répond que ce partenariat se limite exclusivement au master 2 Cyberjustice, ce qui concerne seulement 30 étudiants. La convention est initialement prévue pour un an.

Madame Sylvie LACAULE propose la mise à disposition d'identifiants aux étudiants du master et rend vigilant quant aux propositions commerciales.

- Les membres du Conseil de faculté se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la convention Lexis Nexis.

5. Point IEJ (à la demande de la direction)

Madame le professeur Jocelyne LEBLOIS-HAPPE, directrice de l'IEJ, fait état de l'évolution du fonctionnement de la classe préparatoire aux concours. La formation a pris en considération ce qui est proposé par les préparations privées et des échanges ont eu lieu avec M. Arthur ROUPPERT, délégué de la classe préparatoire. Cette année, la classe préparatoire aux concours compte une vingtaine d'inscrits et une salle leur est dédiée au sein de l'Université tous les jours jusqu'à 19 heures. Les cours se déroulent du mercredi au vendredi et la salle peut être utilisée en continu pour leur travail personnel. Ils bénéficient également de deux armoires pouvant contenir des documents utiles à la préparation des concours. Chaque semaine, un entraînement à une des épreuves des concours est organisé. La rémunération des enseignants rédigeant les sujets et corrigeant les copies a été revue à la hausse cette année. Les étudiants sont actuellement libérés pour assister aux conférences du Festival Justice en Cultures.

Cinq étudiants ont été admissibles au concours d'entrée à l'ENM. Ils ont été entraînés par un jury composé à l'image du jury réel (trois magistrats de l'ordre judiciaire, un juge administratif issu de l'ENA, un avocat et un professeur d'université). Un étudiant a été admissible au concours de commissaire de Police, il a également bénéficié d'un entraînement avec deux commissaires de police et un professeur d'université et a finalement été admis au concours d'officier. Enfin, six étudiants ont été admis au concours de greffier.

Madame Christel SIMLER demande si la préparation d'entrée à l'examen de l'Ecole des Avocats existe toujours au sein de l'IEJ. Madame LEBLOIS-HAPPE lui répond que cette formation existe toujours, qu'elle est suivie par M. Patrice HILT, directeur adjoint, mais qu'elle est soumise à un autre fonctionnement.

6. Bourses de mobilités IDEX/UFA

Madame Elsa DONGOIS, responsable administrative, rappelle qu'un partenariat existe entre la Faculté de droit et l'UFA (Université franco-allemande). A ce titre, les étudiants qui suivent le cursus franco-allemand peuvent bénéficier d'une bourse de mobilité, une partie est versée par l'UFA et l'autre partie par

l'Université via un Idex. Cette année 14 étudiants percevront 300 euros par mois pendant 10 mois grâce à l'Idex et 15 étudiants recevront la même somme grâce aux bourses délivrées par l'UFA.

Madame le professeur Catherine HAGUENAU-MOIZARD, qui fait partie de la commission scientifique de l'UFA, informe que les bourses ont augmenté de 270 euros par mois à 300 euros grâce à une renégociation demandée par la commission.

- Les membres du Conseil de faculté se sont prononcés à l'unanimité en faveur du principe de répartition des bourses de mobilité IDEX/UFA.

7. Demandes de subvention – AJIS

Madame le Doyen informe que des demandes de subventions ont été déposées par l'AJIS dans le cadre des études de la mention droit international et transnational. Madame Elsa DONGOIS ajoute que des échanges ont lieu avec Madame le professeur Caroline KLEINER, responsable de la mention, à propos des nombreux concours préparés par les étudiants et qu'il est proposé que la Faculté de droit prenne en charge les frais d'inscriptions de chaque concours.

Madame le professeur Caroline KLEINER, présente les différents concours. Certains concours sont gratuits et d'autres ont un accès payant. Tous les projets sont tuteurés par un encadrant expérimenté. C'est le cas des concours suivants :

- Le concours JESSUP est un concours de simulation d'affaires. C'est un concours anglophone, réputé, interétatique avec deux mémoires en défense à présenter, ce qui représente un travail important. La première phase est nationale et la phase finale se déroule à Washington. L'équipe de Strasbourg a déjà été lauréate.
- Le concours WILLEM C. VIS INTERNATIONAL COMMERCIAL ARBITRATION MOOT est également un concours anglophone avec un travail sur un texte et deux mémoires en défense à produire pendant 4 jours à Vienne. 300 équipes y participent.
- Le concours ROUSSEAU aura lieu cette année à l'Université de Strasbourg et est piloté par Mme le professeur Andréa HAMMAN. Chaque année, le type de procédure change. Il y a une remise de mémoire puis une plaidoirie en français. Le sujet cette année est le droit de l'OMC. Ce travail, très important pour les étudiants, commence en septembre et se termine en mai.

Madame le Doyen soutient ces initiatives car les étudiants vont représenter la Faculté de droit et acquerront, par ces expériences, de nouveaux savoirs et savoir-faire.

Les financements demandés à hauteur des frais de participation sont de 570€ pour JESSUP, 700€ pour WILLEM C. VIS COMMERCIAL ARBITRATION MOOT et 700€ pour le concours ROUSSEAU

- Les membres du Conseil de faculté se sont prononcés à l'unanimité en faveur du versement des subventions à l'association AJIS.

8. Divers

Madame le Doyen annonce que la cérémonie de remise des prix aura lieu le mercredi 12 décembre 2018 à 17 heures.

Madame Sylvie LACAULE ajoute que la base Beck-Online sera accessible prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h15.

Le Doyen,

Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU

Dates des prochains Conseils de faculté (ajustements possibles) :

- 3 décembre 2018
- 28 janvier 2019
- 4 mars 2019
- 29 avril 2019
- 17 juin 2019